

55 équipes à la pétanque de la Sainte Marie-Madeleine

Écrit par Michel Pitout - Mis à jour Mardi, 31 Juillet 2018 22:44



Les associations communales et intercommunales de chasse agréées des communes de Salagnac et de Sainte-Trie, présidées respectivement par Jean-Marc Chapon et Rémy Laurent, ont organisé leur traditionnel concours de pétanque le samedi 21 juillet 2018, place de la mairie à Sainte-Trie.

Tenant particulièrement compte de l'esprit UFOLEP, l'organisateur a souhaité que cette fête populaire, ouverte à tous, reste un acte éducatif et citoyen par le plaisir du jeu. Tous les meilleurs clubs de la région étaient représentés et sur les 55 équipes engagées participaient 3 enfants de 9 ans, 14 féminines et 32 pratiquants de très haut niveau dont les époux Mazin de Tourtoirac, les plus chargés en âge.

Notons la participation de stagiaires du centre de formation d'Antonne conduits à Sainte-Trie par leur éducateur et la présence d'Alain Maigret maire de Salagnac-Clairvivre et de Laurent Monteil maire Sainte-Trie. Par ailleurs, lors de leur visite à 16 heures, Dominique Bousquet, président de la Communauté de communes, accompagné de Francine Bourra, conseillère départementale, ont offert aux joueurs le pot de l'amitié. La journée champêtre était réussie.

Le concours principal a été partagé entre les équipes Jacques Maury – Stéphane Prudhomme de l'ASPTT de Brive et Glène – Mika, touristes à Excideuil. Le concours consolation a été partagé entre les joueurs Pialat – Namur de Segonzac et Rémy – Michel d'Objat. Le concours complémentaire a été partagé entre les équipes Jean-Pierre Maury – Jacques Dupuis du club de Génis et Guillotin – Thomas du club de Juillac. Notons les bons parcours des jeunes Léo Lagrange de Cubjac âgé de 12 ans vainqueur du Trophée des jeunes et Lylian Burg du club de Génis âgé de 16 ans, demi-finaliste dans le Concours principal. 6 féminines sur les 14 inscrites ont obtenu un magnifique trophée ainsi que les 3 enfants, leur classement dépendant des résultats obtenus. Le jambon de la bourriche provenant de la charcuterie Burg à Génis, offert par Maryse Tuillas de Sainte-Trie a été gagné par Michel Charrieras de Segonzac.

Photos : Des féminines récompensées par de magnifiques trophées et les équipes Jacques Maury/ Stéphane Prudhomme et Glène/Mika, avec l'organisateur et les supporters.